



Région Centre-Est / Dijon

LE RPO JURASSIEN

Situation sociale/

Plus de 1000 personnes sont suivies par le SPIP du Jura sur Lons-le-Saunier (MO + MF) et Dole (MO). Cela correspond à plus de 4000 entretiens par an, 6 permanences délocalisées et 13,1 CPIP ETP.

Comme vous le savez, **les conditions de travail au sein du SPIP** de Lons-le-Saunier **se dégradent depuis plus de 2 ans**. La situation s'aggrave depuis 3 mois (arrêts maladies, congé maternité, départ en retraite souhaité pour fuir les conditions de travail, congé formation) .

L'équipe est désormais composée de 3,8 ETP CPIP sur 7,8 initialement.

Facteurs de risque/

- **Non-remplacement** et non-renouvellement de personnels (départs en retraite ; contractuels non reconduits ou reconduits à la dernière minute...). Contrats temporaires qui ne permettent pas l'implication de collègues qui s'investissent dans leurs missions.

- **Non-respect de protocole** (POP) signé par un directeur et non respecté par la suite par l'autorité judiciaire. Protocole qui avait permis de rationaliser notre travail sur le département et de ne pas être en situation stressante pendant plusieurs mois.

- **Des phrases assassines**, des positionnements humiliants et dégradants quand nous intervenons avec d'autres collaborateurs de la Justice.

« Allo le SPIP ? Ha non on ferme à 17h !...ça n'existe pas ! »

«Faites votre travail ; soit vous savez le faire, soit vous ne savez pas le faire et dans ce cas il faut en changer. c'est compris ? »

- Conditions de plus en plus précaires dans lesquelles nous travaillons. Nous n'avons pas le sentiment d'être protégés et d'exercer en toute sécurité, sérénité ; la maltraitance institutionnelle est à nos portes.

- **Absence d'écrit** permettant de se dégager de certaines missions du fait de ces conditions dangereusement dégradées.

Pouvons-nous assumer l'absence de QUATRE personnes sans que cela n'ait d'incidence sur notre travail et notre santé ?

Facteurs de protection/

Nous les Cherchons, Nous les Réclamons, Nous les Attendons, Nous les Espérons.

Plan d'intervention ou stratégies d'évitement/

-Par note du 15/02/2018 signée le 01/10/2018, vous nous demandez de signaler, de dénoncer ce qui entrave notre travail. Nous l'avons fait à travers différents comptes-rendus d'incidents et échanges.

-Vous estimez, Madame La DPIP, que seule l'intervention de la psychologue du personnel nous apprendra à nous passer de l'essentiel nécessaire pour travailler.

-Vous nous donnez comme consigne d'être modérés, de ne pas aller au clash avec l'autorité judiciaire et de maintenir l'effort !

-Pensez-vous répondre aux fiches du registre hygiène et sécurité ?

Les autres services du Doubs et du Jura **sont sollicités** pour faire face aux difficultés de Lons-le-Saunier, mais cela a pour conséquence de déshabiller Besançon et Dole pour rhabiller Lons-le-Saunier. **Quelles garanties donnez-vous aux collègues** remplaçants sur les conditions de travail et d'accueil avec nos partenaires institutionnels ?

Besoins exprimés/

Où êtes-vous Madame la Directrice inter-départementale ? Où êtes-vous Madame la DPIP ?

Nous ne nous sentons pas en sécurité malgré plusieurs signalements. Nous ne sommes plus dans les conditions nécessaires à la réalisation de nos missions.

Nous vous demandons de rédiger et de transmettre à l'autorité judiciaire un écrit organisant le travail dans la protection des rares personnels encore présents, présents pour combien de temps encore... ?

Nous vous demandons de prendre de réelles dispositions afin de mettre fin aux conditions inacceptables dans lesquelles les POP sont réalisées.

Nous vous demandons de repousser la journée de présentation RPO du 29/01/19 le temps que nos moyens soient adaptés et que l'équipe soit au complet.

Nous demandons des renforts humains en urgence : de VRAIS RENFORTS.